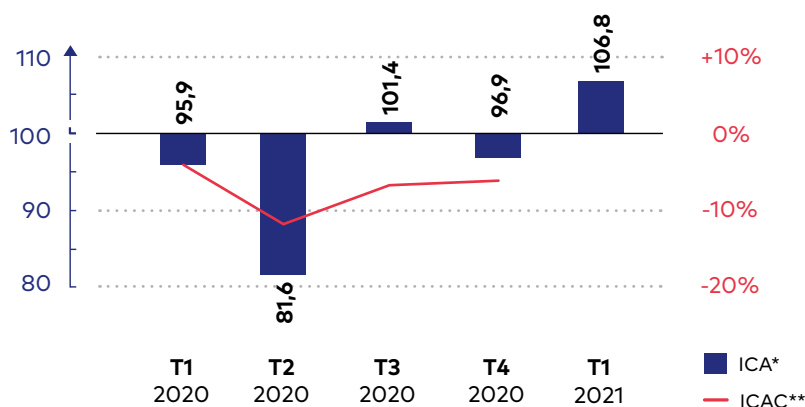


L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ

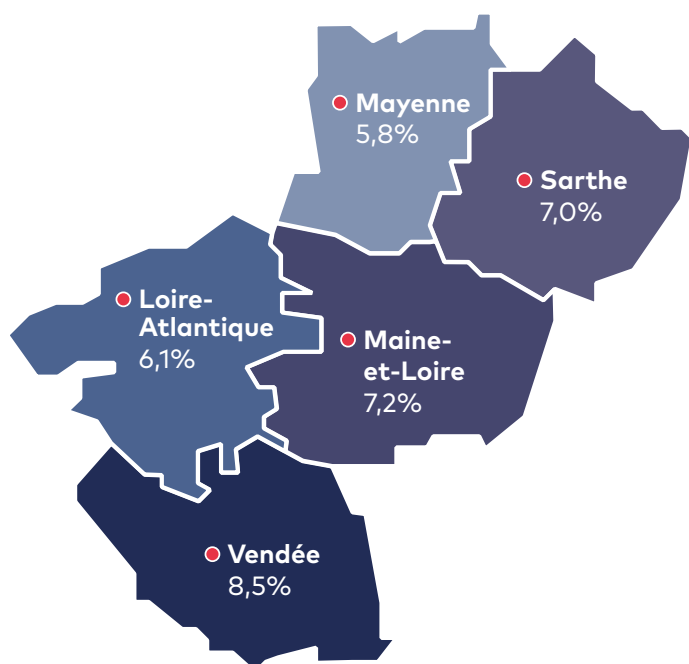
- Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et économique, l'activité des TPE-PME des Pays de la Loire est repartie à la hausse au 1^{er} trimestre 2021. Leur chiffre d'affaires (CA) a progressé de 6,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020 et ce, malgré des mesures prophylactiques encore contraignantes. Il faut toutefois noter que l'activité avait diminué significativement au 1^{er} trimestre 2020, amplifiant nettement cette croissance avec un effet trompe-l'œil. La région affiche une performance supérieure de 2,1 points à la moyenne française (+4,7 %) et se classe au 6^e rang en termes d'évolution du CA.
- Ce résultat moyen masque cependant des disparités comme le détaille la suite de l'analyse.



+6,8 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

LA CARTE DES DÉPARTEMENTS



L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES DÉPARTEMENTS

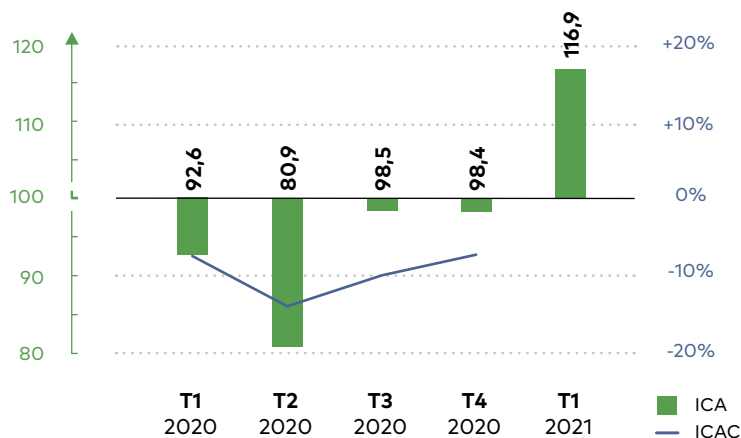
- Les TPE-PME de tous les départements des Pays de la Loire ont retrouvé le chemin de la croissance. Mais les résultats sont comparés à un 1^{er} trimestre 2020 au cours duquel les effets de la crise se faisaient déjà sentir.
- Les entreprises de la Vendée (+8,5 %) ont affiché la plus forte progression, suivies de celles de Maine-et-Loire (+7,2 %) et de la Sarthe (+7 %). Les structures de la Loire-Atlantique (+6,1%) et de la Mayenne (+5,8 %) ont quant à elles enregistré des hausses de CA inférieures à la moyenne régionale, mais supérieures à la croissance nationale.

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'INDICE D'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

Industrie manufacturière

Le CA des TPE-PME régionales de l'industrie manufacturière a bondi de 16,9 % au 1^{er} trimestre 2021, soit un résultat supérieur de 3,2 points à la moyenne nationale (+13,7 %). Cette forte hausse est toutefois à mettre en regard de la baisse d'activité importante survenue un an plus tôt.

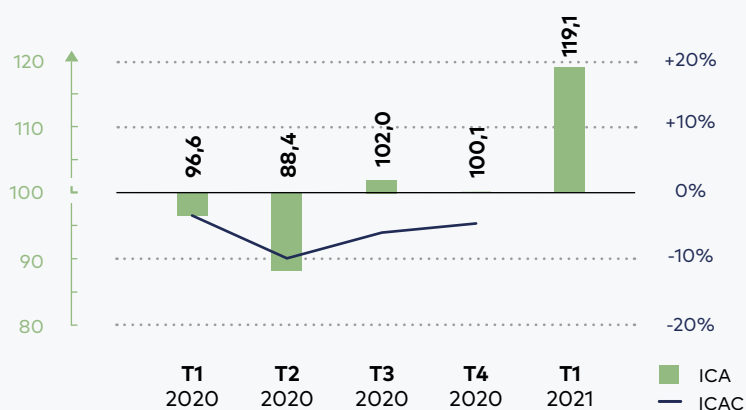


+16,9 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Après une année 2020 en demi-teinte, le CA des boulangeries et boulangeries-pâtisseries a augmenté de 19,1 % au 1^{er} trimestre 2021. Cette forte hausse est toutefois à mettre en lien avec la baisse d'activité du 1^{er} trimestre 2020.

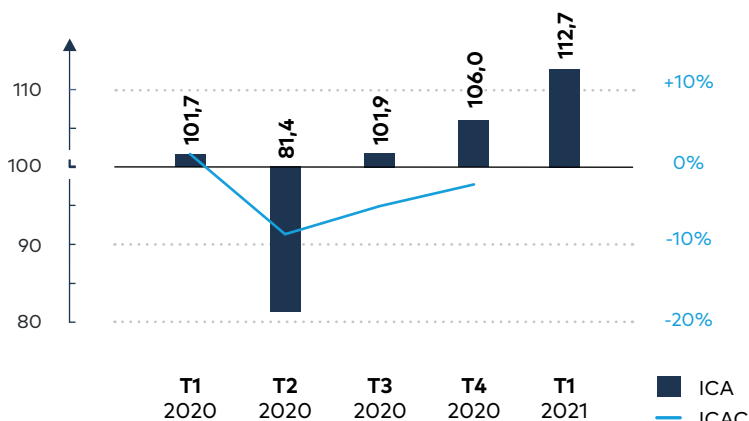


+19,1 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

Construction

Pour les entreprises de la construction, la croissance s'accélère pour le deuxième trimestre consécutif, avec une hausse de 12,7 % de leur CA sur le 1^{er} trimestre 2021, soit une augmentation au niveau de la moyenne nationale (+12,9 %). L'année 2020 avait cependant été morose pour les entreprises du secteur, avec une perte cumulée de CA de 2,2 %.



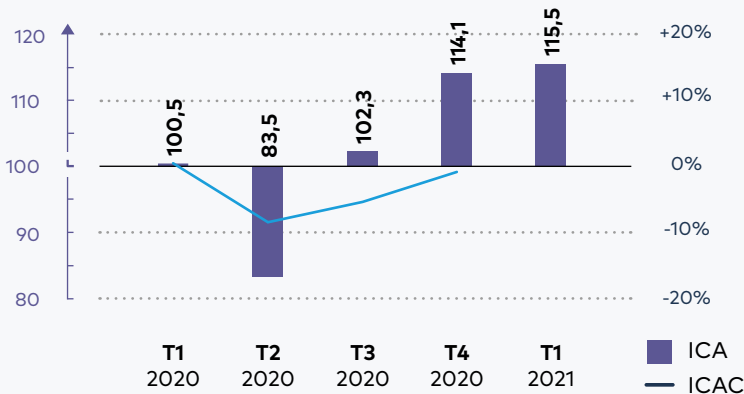
+12,7 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

Même scénario pour les TPE-PME régionales de la maçonnerie qui affichent un deuxième trimestre consécutif de croissance bien orientée. En effet, elles ont vu leur CA progresser de 15,5 % sur le 1^{er} trimestre 2021.



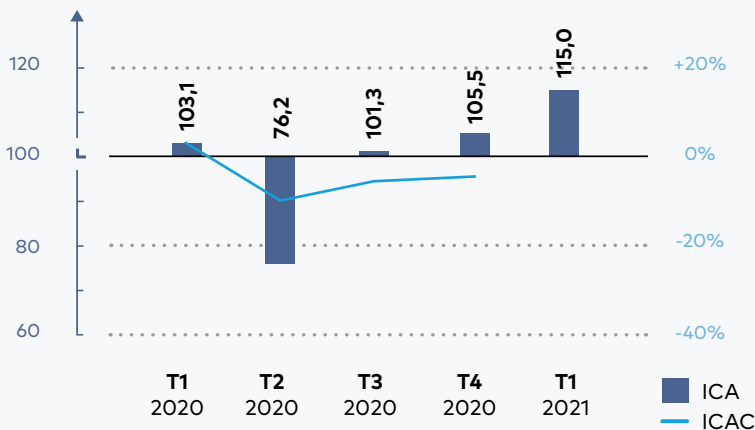
+15,5 %

» de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Travaux de menuiserie bois et PVC (4332A)

Pour les entreprises régionales des travaux de menuiserie, la croissance est également au rendez-vous avec une hausse d'activité de 15 % et ce, après une année 2020 où le CA cumulé avait reculé de 4,3 %.



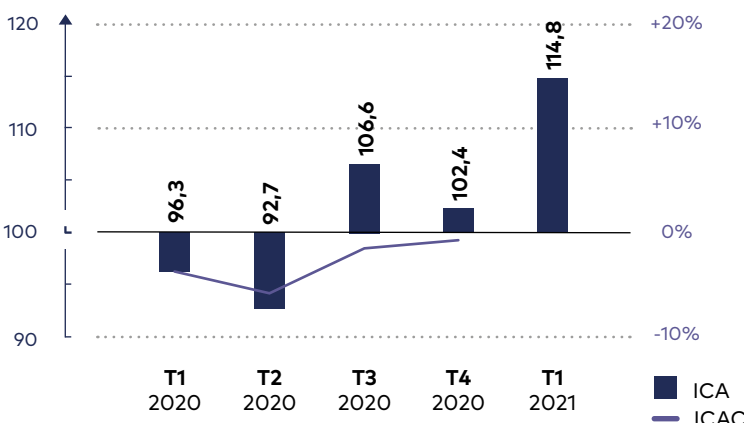
+15,0 %

» de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Commerce

Pour les TPE-PME du commerce, l'embellie se poursuit pour le troisième trimestre consécutif. Elles ont vu leur CA croître de 14,8 % sur 1^{er} trimestre 2021 malgré le couvre-feu qui a réduit leur plage horaire d'ouverture. Cette bonne performance est toutefois à mettre en regard de la perte d'activité du 1^{er} trimestre 2020.



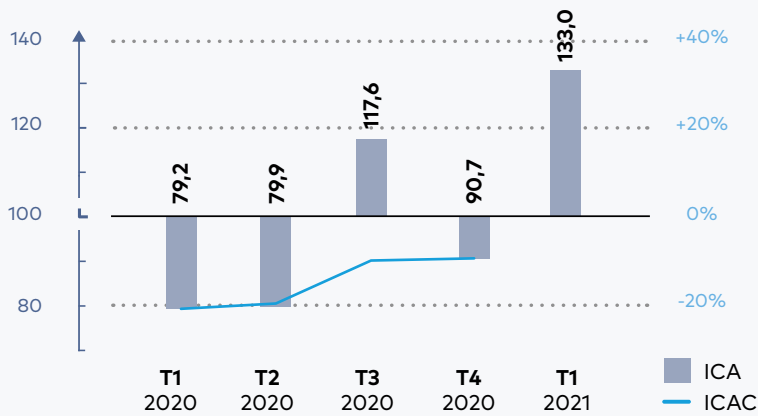
+14,8 %

» de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (4511Z)

Après avoir clôturé l'année 2020 avec une perte de CA cumulée de 9,3 % par rapport à 2019, les concessionnaires automobiles de la région ont enregistré une hausse d'activité de 33 % lors du 1^{er} trimestre 2021. Ce très bon résultat est toutefois à nuancer en raison de la forte contraction du CA survenue au 1^{er} trimestre 2020.



+33,0 %

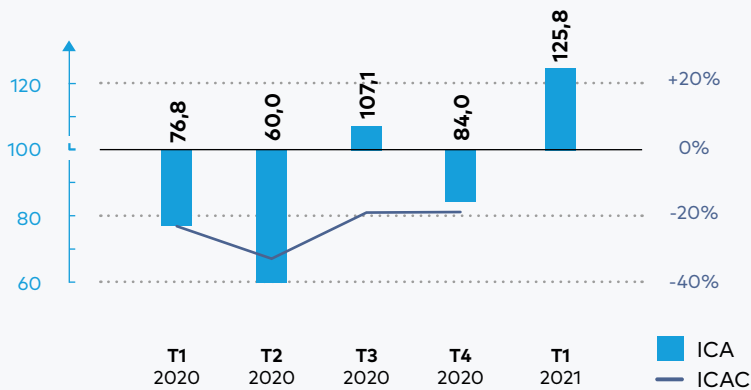


de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Magasins de vêtements (4771Z)

De la même manière, l'activité des magasins de vêtements des Pays de la Loire a fait un bond de 25,8 % au 1^{er} trimestre 2021. Le CA des entreprises du secteur avait toutefois chuté un an plus tôt. En effet, cette hausse fait suite à une année 2020 en dents de scie, au gré des mesures de restriction.



+25,8 %

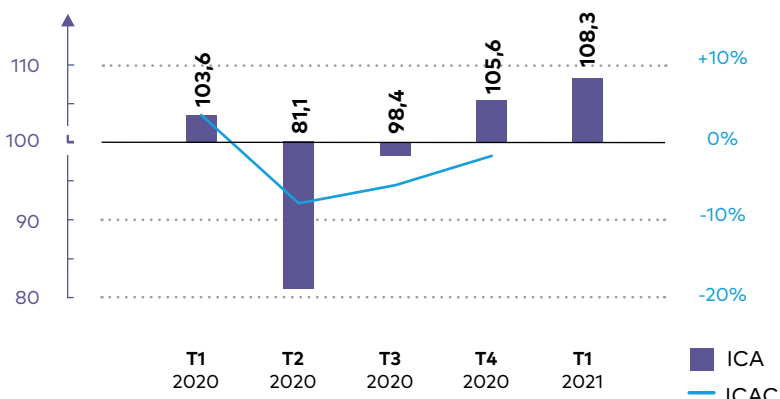


de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Transports et entreposage

Après avoir clôturé l'année 2020 avec une perte cumulée de CA de 1,7 %, les TPE-PME des transports et de l'entreposage enregistrent un deuxième trimestre consécutif de hausse de l'activité. Sur le 1^{er} trimestre 2021, elles ont augmenté leur CA de 8,3 %, un résultat de 3 points supérieur à la moyenne nationale.



+8,3 %

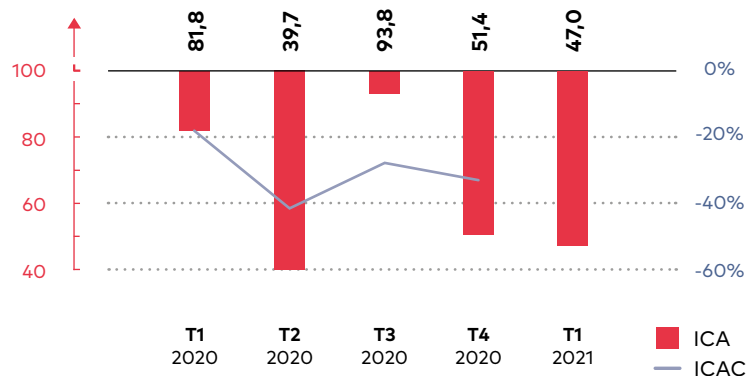


de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Hébergement et restauration

Concernées par des mesures de restriction toujours strictes, les TPE-PME de l'hébergement-restauration ont continué de souffrir lors du 1^{er} trimestre 2021. Elles enregistrent une baisse de 53 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020, au cours duquel elles avaient déjà vu leur CA reculer significativement.



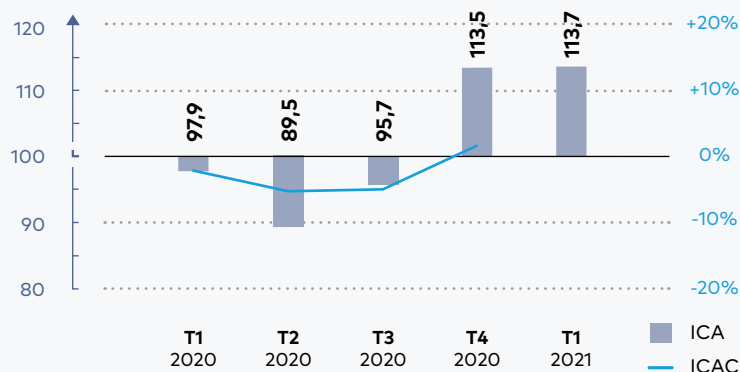
-53,0 %

de baisse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Agences immobilières (6831Z)

Les agences immobilières de la région confirment le rebond du 4^e trimestre 2020. Elles ont vu leur CA croître de 13,7 % au 1^{er} trimestre 2021. Elles avaient toutefois souffert lors des trois premiers trimestres de l'année 2020.



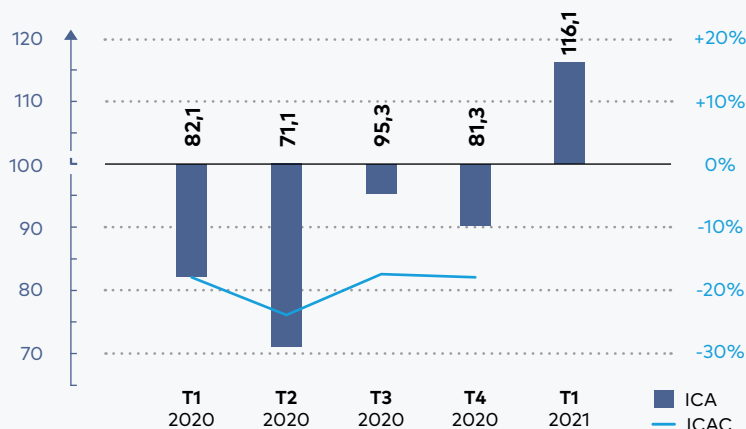
+13,7 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020



Coiffure (9602A)

Après quatre trimestres de recul en 2020, les salons de coiffure ont retrouvé le chemin de la croissance et affichent une hausse de 16,1 % de leur CA sur le 1^{er} trimestre 2021. On notera toutefois qu'ils bénéficiaient d'un effet de base favorable.



+16,1 %

de hausse de CA au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

SOURCES & METHODOLOGIE

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 18 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1^{er} trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :